

3 septembre 2024

Communiqué de presse du Conseil du Jura bernois (CJB)

Le Conseil du Jura bernois (CJB) réagit au retard sur le site de Tavannes Machines et félicite sa déléguée à la culture pour sa nomination à la présidence de la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

Dans le but de comprendre les problématiques liées au site de Tavannes Machines, le CJB a écrit à la Direction des travaux publics et des transports (DTT).

Durant cette même période estivale, Mme Mélanie Cornu, déléguée à la culture du CJB, a saisi l'opportunité de reprendre la présidence de la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC).

Retard sur le site de Tavannes Machines

Cet été, des articles de presse ont relaté que le chantier sur le site de Tavannes Machines avait dû être évacué pour des raisons de sécurité et qu'un retard des travaux était estimé entre six et douze mois.

Le CJB, n'ayant pas été informé en amont de cette situation préoccupante, a pris contact avec la Direction des travaux publics et des transports (DTT) afin de demander des précisions sur cette problématique et sur ses conséquences ; à savoir l'obligation de déménager l'Intendance des impôts et l'Office des poursuites et faillites dans des locaux provisoires pour une certaine durée.

L'objectif étant d'obtenir des informations complémentaires sur cette situation et sur le nouveau calendrier prévisionnel du site Tavannes Machines.

Conférence romande des délégués aux affaires culturelles (CDAC)

Le 1^{er} janvier 2025, Mme Mélanie Cornu, déléguée à la culture du CJB, va reprendre la présidence de la Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) pour une durée de 2 ans.

Cela faisait 14 ans que le canton de Berne n'avait pas repris la présidence de cette Conférence. Les séances de cette institution qui se dérouleront durant les années 2025 et 2026 essentiellement dans le Jura bernois seront une belle opportunité de faire découvrir la région aux autres membres de la CDAC.

Le CJB félicite Mme Mélanie Cornu pour cette nomination.



Subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie.

Tableaux récapitulatifs sur le site internet à l'adresse suivante :

<https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.

Informations et contacts

- Elisabeth Beck, présidente du CJB, 078 846 82 49
- Jessica Schöpfer, secrétaire générale du CJB, 031 633 84 08 / 079 671 26 43

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

